

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/03/2023
Reçu en préfecture le 03/03/2023
Affiché le
ID : 056-215602244-20230303-05_02_2023-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

05-02- 2023

L'an deux mille vingt trois

le : 28 février

Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle de la Mairie, sous la présidence de
Monsieur BERTHET Michel, Maire.

Date de convocation : 13/02/2023

Présents : MM. BERTHET Michel, DANY Stéphane, GUYOT Roselyne, MICHEL
Rémi, DESFONTAINES Gilles, BRULE Corinne et PERRET Morgane

Absent : ASFEZ Peggy: a donné pouvoir à DANY Stéphane
GUILLEMOT Thomas, LE GOFF Tony

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance.

Objet : Subvention 2023

M. le Maire présente au conseil les différentes demandes de subventions pour 2023. Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser des subventions aux organismes suivants :

- Les Restos du Cœur : 100^e
- Adapei : 100 euros
- La banque alimentaire du Morbihan : 80 euros
- L'outil en main de RUFFIAC : 30 euros
- Les Sapeurs-Pompiers du Morbihan : 100 euros

Pour copie conforme

Fait et délibéré à St Laurent sur Oust
le 28 février 2023

Certifié exécutoire

Le Maire
Michel BERTHET

